



Mai 2016
n°277

La Lettre de Béruges

Informations municipales

Compte-rendu du Conseil municipal du 25 avril 2016

ENVIRONNEMENT

Présentation du Plan de Gestion des espaces communaux

La réglementation qui entrera en vigueur dès **janvier 2017** interdira aux communes d'entretenir leurs espaces publics en utilisant des **produits phytosanitaires (pesticides)**. La municipalité a donc repensé la manière d'entretenir routes, trottoirs et chemins, terrains de sport et cimetière : **c'est le plan de gestion des espaces communaux**.

Ce document décrit zone par zone le niveau d'entretien souhaité ainsi que la/les techniques à utiliser pour cet entretien.

Ce qu'il faut en retenir :



94 % des espaces communaux sont déjà entretenus **sans produits phytosanitaires** ; l'effort supplémentaire pour arriver à 100 % est donc modéré.

Ces nouveaux modes d'entretien nécessitent plus de main d'œuvre et l'acquisition de matériels adaptés.

Comme les ressources de la commune sont limitées, le plan de gestion établit des zones différenciées : certaines zones seront très entretenues, d'autres le seront moins fréquemment. **Il faut accepter le fait que, pour certaines zones, une petite végétation puisse s'installer.**

La participation active des habitants pour entretenir - sans pesticide - le bout de trottoir ou de fossé devant chez eux sera une aide appréciable qui permettra aux équipes communales d'investir leur temps sur d'autres chantiers.



Le plan de gestion est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune.

DURBANISME

Rachat des parties du presbytère appartenant à l'évêché de Poitiers

Le bâtiment de la cure est la propriété de la commune pour partie et de l'évêché de Poitiers, pour une autre partie.

• La partie appartenant à la commune accueille Mme Forget, doreuse ainsi que plusieurs associations.

• La partie appartenant à l'évêché est utilisée pour y accueillir les cours de catéchisme.



Partie du bâtiment communal

Ce bâtiment et le terrain attenant sont situés en plein centre-bourg ; ils constituent donc une emprise immobilière stratégique.

L'évêché est vendeur de sa partie, c'est la raison pour laquelle la municipalité a souhaité profiter de cette opportunité pour en récupérer l'entière propriété.



Etage concerné par l'achat

Prix d'achat :

32 500 € + frais d'acte et l'engagement pour la commune de **fournir une autre salle adaptée pour les cours de catéchisme.**

Suite au dos

Prochain Conseil Municipal

► **jeudi 26 mai - 20h30 - Mairie**

Commissions publiques

► **Commission Voirie** : Jeudi 19 mai - 20h30 - Mairie

Contact : hmonnereau@beruges.fr

► **Commission Information** : Lundi 30 mai - 20h - Mairie

Contact : commission.information@beruges.fr

Numéros utiles :

■ Mairie ► 05 49 53 32 54

■ Urgence eau

► 05 49 41 91 91

■ Médecin ► 05 49 53 27 27

■ Infirmières ► 07 88 16 15 94

■ Kiné ► 05 49 53 39 95

■ Ecole ► 05 49 53 33 08

■ Garderie ► 05 49 59 14 66

■ Cantine ► 05 49 53 39 70

■ Centre de Loisirs

► 05 49 03 35 26

■ Petite Enfance

► 06.08.34.92.66

■ Philine ► 06 85 95 28 25

(animaux errants)

Suivre

l'actualité sur www.beruges.fr

Informations municipales

Compte-rendu du Conseil municipal du 25 avril 2016, suite



GRAND POITIERS

Approbation des nouveaux statuts

Pour faire face aux défis représentés par la nouvelle grande région Aquitaine et pour compenser la perte pour Poitiers de son statut de capitale régionale, **le conseil communautaire de Grand Poitiers a souhaité faire évoluer l'agglomération :**

•Grossir pour être plus fort :

aujourd'hui composée de 13 communes, l'agglomération de **Grand Poitiers s'apprête à accueillir 29 nouvelles communes issues du Mélusin, du Val Vert du Clain, de Vienne et Moulière et du Chauvinois.**



•Passer du statut de communauté d'agglomérations vers le statut de communauté urbaine :

Cette transformation permettra à grand Poitiers de mutualiser plus encore avec ses 42 communes membres et ainsi accroître ses capacités d'investissement.

Grand Poitiers mutualise déjà un nombre important de compétences. Cette nouvelle étape pour préparer la transformation en communauté urbaine **rajoute en particulier trois nouvelles compétences : la voirie, la culture et le tourisme.**

Le Conseil municipal **donne un avis favorable** à cette évolution des compétences de Grand Poitiers.

Le Conseil souhaite toutefois faire entendre **qu'il restera vigilant à ce que les services de proximité ne se dégradent pas**, en particulier concernant l'entretien de la voirie.

BATIMENTS

Remplacement du four et du frigo de la salle des fêtes

Le four et le frigo de la cuisine de la salle des fêtes sont hors service et auront probablement été remplacés au moment où vous lirez ces lignes.

Investissement : 3 108€ + 1 428€.



Tout(e) jeune Français(e) ayant atteint l'âge de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser.

Un jeune mineur peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents ; majeur, il doit faire la démarche seul.

Il doit se rendre à **la Mairie de son domicile**. Lors du recensement, lui seront demandées les informations suivantes : nom, prénoms, date et lieu de naissance, ainsi que les mêmes éléments

concernant ses parents, l'adresse de son domicile, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Les pièces à fournir : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française ; un livret de famille à jour.

Délais : les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

À la suite du recensement, la Mairie délivre **une attestation de recensement**. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (Baccalauréat, permis de conduire...) avant l'âge de 25 ans. Aucun duplicata n'est délivré. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer les jeunes pour la **Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD)**.

Plus d'info sur www.service-public.fr

Chantier participatif 2016

Samedi 11 juin de 10h à 16h, venez participer au chantier organisé sur le petit patrimoine de Béruges !



Au programme : nettoyage et mise en valeur de la fontaine-lavoir de Boussais !

Cette fontaine-lavoir est située à mi-chemin entre la maison des éclaireurs et le moulin de Visais.

Pour mener à bien ce chantier, nous avons besoin de **pelles et de seaux** mais surtout de **votre énergie, de votre bonne humeur et de votre enthousiasme !**

Pain, terrine et verre de l'amitié seront offerts par la commune.

N'hésitez pas à ramener des plats maison à partager !

Chantier à partir de 10h jusqu'à 16 h - RDV sur place

Informations complémentaires auprès de :

dladire@beruges.fr

Merci d'avance de vous inscrire pour faciliter l'organisation sur le site de la commune via le **Doodle** que vous trouverez dans **l'Agenda** au **samedi 11 juin**.

ou directement à la mairie : **05 49 53 32 54**

// Dates à retenir

Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.fr, rubrique « Agenda »

- **21 mai** - Nuit des musées - Amis de Béruges - Musée
- **21 et 22 mai** - Ball-Trap - La Détente - Talent, Chapelle-Montreuil
- **29 mai** - Coupe cantonale - USB Foot - Stade Mullon
- **11 et 12 juin** - Spectacles FEPS Danse - Salle R2B Vouneuil
- **12 juin** - Exposition peintures Feps Art Plastique - Jardin de la Cure
- **24 juin** - Kermesse - APE—Jardin Archéologique
- **25 juin** - Fête gauloise – Comité Béruges en Fête - Centre-bourg
- **26 juin** - Méchoui USB Foot - Stade Mullon



Comité Béruges en Fêtes

Dominique Bonnet

07 81 33 61 06

bonnetdo@free.fr

FÊTE GAULOISE, Ça va barder !

Le Comité Béruges en Fêtes organise sa première « Fête Gauloise » le **samedi 25 juin**. Vous découvrirez de nombreuses animations et ateliers pour petits et grands :

• A partir de 15h :

Exposition d'artisans : forgeron, vannerie, tissage, herboriste, poterie...

Des combats Gaulois par l'Association Les Gaulois d'Esse

(16), vont ponctuer divers moments de l'après-midi.



Nous proposerons un atelier de fabrication de bijoux et fibules pour les adultes et les enfants.

Des associations Bérugeoises se joignent à nous pour proposer d'autres animations :

- **Visites du musée et Jeux Gaulois** avec Les Amis de Béruges,
- **Promenades à dos d'ânes ou en calèche** avec l'Association Atout'âne,

L'entrée est libre et gratuite

• Et en soirée à partir de 19h :

- **Apéritif** offert par Béruges en Fêtes,

- **Banquet festif à 21h** avec, au menu, un cochon à la broche !

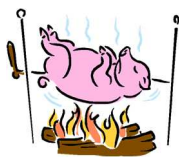
Tarif : adulte 12 € - enfant (- de 12 ans) : 6 €

Réservation conseillée par mail à **Dominique Bonnet** : bonnetdo@free.fr (places limitées)

Nous invitons les Bérugeoises et Bérugeois à sortir leurs instruments pour animer le banquet !

- **Feu de joie vers 23 h**

Les personnes intéressées pour donner un coup de main, une heure, le matin ou la journée, sont les bienvenues ! Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail bonnetdo@free.fr - **Programme complet sur www.beruges.fr, rubrique Association, Béruges en Fêtes**



Vie associative



FEPS Théâtre

Aline Marck

05 49 53 15 10

Aline.marck25@orange.fr

La Farfafête, festival de théâtre amateur, vous convie aux représentations du :

- **samedi 4 juin à 20h**

- **et du dimanche 5 juin à 14h.**

Pour sa 2ème année, la Farfafête accueillera les troupes de Béruges (Les Farfadets), Tel Quel, Blanzay, Théâtre de poche de Vouillé, Théâtre de Fontaine, Projet Phoenix...



Emri Ecole de musique à rayonnement intercommunal

Symphonie Ecole de Musique

09 50 35 04 19 ou

symphonie.emri@gmail.com

Cette année, notre grande journée festive et musicale de fin d'année aura lieu le **dimanche 12 juin à Fontaine-le-Comte au complexe des Châtaigniers**.

Au programme, plusieurs concerts et spectacles avec l'ensemble des élèves de l'école de musique : éveil musical, musiques actuelles, musiques traditionnelle, formation musicale, ensembles instrumentaux qui présenteront leur travail de l'année. **Une bonne manière de venir découvrir nos activités... et de prévoir la rentrée 2016 !**

En effet, les nouvelles pré-inscriptions débiteront le **1er juin**, pour les activités existantes comme pour les souhaits de nouvelles activités.

Que diriez-vous d'une chorale, d'un cours de trompette ou de violoncelle ? Faites-nous part de vos souhaits !

Détails des manifestations et renseignements sur notre nouveau site internet :

<http://symphonie.reseaudesassociations.fr>

Vie associative



USB Foot

Philippe Nouzilleau 05 49 53 29 95

<http://usberuges.e-monsite.com>

L'USB en roue libre !

Fin de saison tranquille pour les trois équipes séniors de l'U.S.B. L'objectif de maintien est assuré pour **l'équipe 1** et **l'équipe 2** **va probablement finir à une honorable troisième place**, classement bien mérité pour les hommes de Manu Chanconie, après un remarquable parcours.

Un petit mot pour **remercier Richard MERCIER** qui vient d'offrir un jeu de maillots rouges pour le club.

A noter qu'à ce jour, ce nouveau jeu de maillots compte 100 % de victoire...



Programme des prochains matchs :

date	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3
08/05	Béruges Moncoutour	Latillé Béruges	Béruges Vouneuil S/Biard (match à 13h15)
22/05	Migné-Aux2 Béruges	Béruges Cissé2	Lavoux - Béruges (match à 15h)
28/05	Coupe Cantonale à Béruges		

A retenir :

- **Dimanche 22 mai 2016 : Assemblée générale** du club à 18h, salle Claudette.
- **Samedi 28 mai 2016 : Tournoi cantonal à 9h**, stade Paul Mullon. Grande tombola organisée avec un téléviseur en 1^{er} lot.
- **Dimanche 26 juin 2016 : Méchoui.**
- **Samedi 03 septembre 2016 : 2^{ème} tournoi inter-quartiers** au stade Paul Mullon.



Béruges Moto Club

Olivier Auger

06 80 38 04 68

Le Béruges Moto Club a tenu son **Assemblée générale** le 1^{er} avril à la salle Claudette.



Ils étaient plus de 40 membres présents pour dresser le bilan de cette année passée, riche en sorties et en manifestations (Balade Inter Clubs, Bol d'Or au Castellet etc.)

La prochaine saison se prépare avec de nombreuses sorties prévues, entre autres :

- un weekend dans le lot (Pentecôte),
- les coupes Moto Légende à Dijon,
- le Tourist Trophy 2017 sur l'île de Man,
- et la participation à la Balade Inter Club 2016 organisée cette année par un club moto ami.

Le bureau a été réélu à l'unanimité, il s'est enrichi de 4 nouveaux membres afin d' étoffer et d'enrichir l'équipe dirigeante. Le BMC compte aujourd'hui **48 membres**.

La Détente



La Détente

Jean-François LATRILLE

06 18 91 68 35

L'association "LA DÉTENTE" de Béruges, organise un **ball-trap temporaire** les **21 & 22 mai 2016 à Talent** (commune de La Chapelle-Montreuil).

Il y aura un **concours le samedi** et un **autre le dimanche** sur deux fosses.

Le premier prix est un fusil ; **chaque participant aura un lot.**

Il y aura aussi des séries sur trois fosses où **chaque participant sera récompensé.**

Restauration sur place et parking.



Association des Parents d'Elèves

Karine Fadden
contact@ape.beruges.fr
http://ape.beruges.fr

Nettoyons la nature, encore, et encore...

L'opération à l'initiative de l'Association des parents d'élèves de Béruges a démontré une nouvelle fois son utilité : **près de 430 kg de déchets collectés au long des chemins de la commune le dimanche 3 avril.**

Un chiffre record qui s'explique par la **découverte près du hameau de la Bourdillière d'un nombre impressionnant de détritus, une décharge sauvage où était notamment entreposée une carcasse de voiture.** Les équipes se sont réparties sur les itinéraires qui empruntent le chemin du Gué des Roches, la route de Fontaine jusqu'à Gaudent, le chemin du bois de Gaudent, celui de l'Oppidum et celui qui mène à l'aqueduc ainsi que les chemins qui contournent la Bourdillière. Une journée qui a allié l'utile à l'agréable avec un pique-nique au stade Paul Mullon.

Merci à tous les Bérugeois qui se sont mobilisés ! Et merci à tous de faire en sorte qu'il n'y ait pas de nouveau record l'an prochain !



Prochain rendez-vous de l'APE :
vendredi 24 juin : kermesse de l'école



FEPS Danse Moderne

Céline Camusard
danse.fepsberuges@yahoo.fr

Spectacle de fin d'année

Devant son succès et pour répondre à la demande, cette année le spectacle de danse sera donné deux fois, à la salle R2B de Vouneuil :

- le 11 Juin à 20h30
- le 12 Juin à 15h

La vente des billets s'effectuera quelques jours avant. Vous en serez bien sûr informés.

Nous cherchons des volontaires, parents ou toute personne qui le souhaite, pour l'aide en coulisse et pour des ateliers de confection des costumes à venir. Ambiance garantie, les Papas peuvent se joindre à nos ateliers également !

Si vous êtes intéressés ou pour plus d'informations, contactez-nous au **06 16 03 21 84** ou par mail : **danse.fepsberuges@yahoo.fr** ou sur Facebook « **FEPS Danse Zumba Beruges** ».



FEPS Arts plastiques

Any Bordes 05 49 53 32 07
Arts-plastiques@feps.beruges.fr

L'Art est dans le Jardin !

Venez passer un moment dans le jardin du presbytère, **le dimanche 12 juin entre 10h et 17h.**

La section Arts plastiques du FEPS vous y présentera **sa première exposition de peintures** (acryliques, aquarelles, pastels, etc.)



Vous pourrez aussi découvrir des œuvres du club de Quinçay, notre invité, des objets réalisés en mosaïque et divers objets d'artisanat d'art.

Entrée libre et gratuite !



Association Archéologique et Historique des Amis de Béruges

Isabelle Guérin 06 83 33 56 30

Samedi 21 mai, de 20h à 23h, venez à la rencontre des Amis de Béruges !



A l'occasion de la nuit des musées, de 20h à 23h, vous pourrez :

- déguster des soupes et des biscuits à la gauloise,
- composer votre tisane,
- apprendre comment cuisinaient les Gaulois et quelle était leur alimentation,
- (re)découvrir les plantes qu'ils utilisaient,
- écouter des contes gourmands...

Bref, passer une **soirée riche et conviviale.**

Tout cela au **musée** et dans le **jardin archéologique** (à côté et derrière la salle des fêtes) !

Si la pluie s'invite à la fête, la salle des fêtes vous accueillera.

L'association archéologique et historique des Amis de Béruges et les bénévoles de la Bibliothèque vous attendent nombreux !

L'entrée est libre et gratuite. La dégustation : 1 €



Bibliothèque

Marie-France Brunet 05 49 53 31 44
bibliotheque@beruges.fr

Horaires d'ouverture : Lundi de 16h à 17h30 - Mercredi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h.

Ouvert seulement le samedi pendant les vacances scolaires.

L'adhésion est de **5 € par an et par famille !**



Bienvenue à Iryna Ласкаво просимо, Ірино.

Venue de Lviv, capitale de l'Ouest de l'Ukraine, Iryna a effectué un stage à l'école de Béruges pendant 3 semaines au mois de mars.

Elle est actuellement étudiante à l'Université Nationale Ivan Franko dans la spécialité des langues étrangères et en particulier langue et littérature françaises.

Iryna : je suis âgée de 20 ans et en dernière année d'études avant d'entamer mon Master ; je suis venue dans l'idée de découvrir le système éducatif français, de m'immerger dans la culture française car j'envisage de devenir enseignante de français dans mon pays.

Je suis venue par le biais de l'association FEFU (Fédération d'Echanges Franco- Ukrainien) qui permet aux jeunes étudiants de faire des séjours en France dans le cadre d'accords passés entre l'Éducation Nationale et l'enseignement supérieur ukrainien.

Ce qui m'a étonnée, c'est qu'il y a des classes à différents niveaux ce qui oblige les enseignantes à gérer plusieurs groupes en même temps et les enfants à faire preuve d'autonomie.

Par rapport à l'Ukraine, les classes sont très bien équipées en matériel numérique (PC, Tableaux Numériques Interactifs).

Les écoliers français ne réagissent pas de la même façon que ceux de chez moi car ils participent beaucoup et se montrent très curieux. Les

enfants ont été vraiment accueillants avec moi.

Annie Lacotte (directrice de l'école) : nous avons eu beaucoup de plaisir à accueillir Iryna dans notre école ; c'était une première expérience que de recevoir une étudiante étrangère ; grâce à Iryna, les élèves ont pu découvrir un pays qu'ils connaissaient peu ou pas du tout.

L'échange a été très riche à la fois avec les écoliers mais également avec les enseignants.

Nous avons amorcé un échange épistolaire avec l'école n°37 (école spécialisée en français à Lviv) et espérons que cet échange se prolongera.

Iryna : j'ai eu la chance de passer un mois dans la famille Bala-wender ; j'ai découvert la cuisine française, j'ai visité beaucoup de lieux intéressants et surtout, j'ai vu l'océan Atlantique et Fort Boyard, j'ai jeté des pièces pour y revenir, **quelle belle expérience de vie !**



Réouverture du Bar du coin !

Monsieur et Madame Rivillon sont les nouveaux gérants du Bar du coin qui ouvrira ses portes le mardi 17 mai après des travaux de rafraîchissement de la salle principale.

Ils sont originaires des Deux-Sèvres. Ils étaient installés auparavant à Bordeaux et ont décidé de venir à Béruges pour tenir leur premier commerce.

Nadège tiendra le bar pendant que **Sébastien** cherchera un nouveau poste de gestionnaire de dépôt.

Outre le bar, ils nous proposeront le tabac, la presse et le gaz. Nos aurons également la possibilité de régler par Carte bancaire (dès que le service fonctionnera. Il faudra se montrer patient durant la première semaine...)

Le bar sera ouvert aux associations qui souhaitent organiser un verre de l'amitié, par exemple. Une salle sera disponible pour les groupes dans les mois prochains. Ils ont de nombreux projets pour animer et faire bouger le bourg de Béruges, nous les découvrirons au fur et à mesure !

Monsieur et Madame Rivillon tiennent à remercier les bérugeois rencontrés pour leur accueil chaleureux.

Les horaires :

Du lundi au vendredi : 7h30-13h30 et 16h30-20h

Samedi : 8h-13h30 et 16h30-20h

Dimanche : 8h-13h30 ; ouvertures exceptionnelles le dimanche après-midi pour des événements

Téléphone : 05 49 03 12 04

Bonne installation et bienvenue à Béruges...



Ecole Inscriptions pour la rentrée 2016



Les inscriptions doivent se faire **dès maintenant et avant la fin du mois de juin**. Pour cela, prenez rendez-vous avec la directrice, Annie Lacotte au **05 49 53 33 08**

Formalités : se munir du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille.

Permanences des élus

Sur rendez-vous

- Lundi 17h-19h : A Berjonneau
- Mardi 17h-19h : H Monnereau
- Mercredi 17h-19h : B Pétonnet
- Mercredi 18h-19h30 : O Kirch
- Vendredi 17h-19h : F Barre